

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### *Conseil de Développement de la CASA Séminaire du 20 juin 2015*

**Samedi 20 juin 2015 à 9h  
Maison des Associations, 288, chemin de Saint Claude  
06600 ANTIBES**

Le Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis organise son premier séminaire institutionnel le samedi 20 Juin 2015 à la Maison des Associations d'Antibes., 288 chemin de Saint-Claude à Antibes.

Les thèmes retenus sont la Réforme Institutionnelle-Loi NOTRe et la place de la Démocratie Participative. Ils seront traités par des personnalités issues du monde de l'entreprise et de Sciences Po Paris.

Le débat sur l'organisation territoriale et sur le trop grand nombre de structures administratives est récurrent en France. Millefeuille territorial, émiettement communal, enchevêtrement de compétences, les expressions abondent pour dénoncer cette organisation.

La réforme en cours veut modifier l'architecture territoriale et redéfinir les missions des collectivités territoriales avec trois enjeux : rapprocher les régions françaises et les métropoles de leurs homologues européens, mieux prendre en compte les besoins de la population, et réduire la dépense publique.

Quels vont être les effets produits par cette réforme sur les quatre échelons territoriaux, la Région, le Département, les intercommunalités et les communes ? Quel sera le nouveau partage de compétences ? Comment la démocratie participative pourra-t-elle consolider son rôle, être toujours à l'écoute de la société civile et aider les élus locaux dans la mise en œuvre des politiques publiques ?

Pour apporter un éclairage sur ces questions, ce séminaire propose d'échanger autour de deux thèmes : « La réforme territoriale : objectifs et conséquences pour les collectivités locales, singulièrement la CASA » et « Le poids de l'opinion et de la société civile dans la décision des élus ».

#### **CONTACT :**

François-Xavier KOEMPGEN, Directeur ECP  
Mission Evaluation Contrôle de gestion et Partenariat :  
[fx.koempgen@agglo-casa.fr](mailto:fx.koempgen@agglo-casa.fr) - 04 89 87 70 41